



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1469

Attribution de deux subventions d'investissement à l'Association "Crèche Saint-Bernard" pour les équipements d'accueil Petite Enfance "Boulevard", 171 boulevard de la Croix-Rousse pour la création d'un espace réfectoire d'un montant de 1 740 euros et le site de "Melba", 61 rue Chazière à Lyon 4e - pour l'aménagement d'un espace de motricité pour un montant de 5 800 euros - Approbation et autorisation de signature des conventions d'investissements correspondantes.

Direction de l'Enfance

**Rapporteur** : Mme REYNAUD Blandine

**SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2015**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 OCTOBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 2 OCTOBRE 2015

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), Mme HOBERT (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FAURIE-GAUTHIER (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2015/1469 - ATTRIBUTION DE DEUX SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT A L'ASSOCIATION "CRECHE SAINT-BERNARD" POUR LES EQUIPEMENTS D'ACCUEIL PETITE ENFANCE "BOULEVARD", 171 BOULEVARD DE LA CROIX-ROUSSE POUR LA CREATION D'UN ESPACE REFECTOIRE D'UN MONTANT DE 1 740 EUROS ET LE SITE DE "MELBA", 61 RUE CHAZIERE A LYON 4E - POUR L' AMENAGEMENT D'UN ESPACE DE MOTRICITE POUR UN MONTANT DE 5 800 EUROS - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DES CONVENTIONS D'INVESTISSEMENTS CORRESPONDANTES. (DIRECTION DE L'ENFANCE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 septembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « tous arrondissements – Mobilier et petits aménagements pour crèches ».

L'Association « Crèche Saint-Bernard » gère trois équipements de Petite Enfance : «Boulevard » et « Melba » dans le 4<sup>e</sup> arrondissement et « Vaucanson » dans le 1<sup>er</sup> arrondissement, d'une capacité totale de 144 places d'accueil réparties comme suit :

- « Boulevard » : 56 places ;
- « Melba » : 57 places, dont 35 en accueil collectif et 22 en accueil familial ;
- « Vaucanson » : 31 places.

L'Association contribue ainsi au renforcement du dispositif d'accueil des enfants de 0 à 4 ans dans les 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> arrondissements et coopère à la politique de la Ville de Lyon relative à la Petite Enfance.

Ces trois équipements d'accueil du Jeune Enfant exercent leurs activités dans des locaux mis à disposition par la Ville de Lyon. L'accueil des enfants nécessite de respecter les règles d'hygiène et de sécurité, mais également d'aménager l'espace afin qu'ils puissent s'épanouir et optimiser leurs compétences.

L'Association sollicite l'attribution de deux subventions d'investissement pour les sites « Boulevard » et « Melba » :

- L'équipement « Boulevard » accueille actuellement 18 enfants de 3 mois à 2 ans (les Confettis) dans un espace de 80 m<sup>2</sup>. L'Association souhaite y aménager un espace réfectoire qui permettra de disposer d'un espace plus calme et plus adapté pour les plus jeunes durant le temps des repas.

- L'équipement « Melba », accueille 23 enfants en inter-âge de 3 mois à 4 ans (Les Pistaches). L'Association souhaite aménager un espace de psychomotricité qui permettra de répondre aux besoins des enfants d'évoluer dans un espace approprié et en toute sécurité, et de mettre en place des placards.

L'Association présente un budget d'équipement de 4 350 € pour l'aménagement de l'espace du réfectoire sur le site « Boulevard », avec une subvention attendue de la CAF de 1 350 € et un budget de 14 520 € pour l'acquisition de l'espace de psychomotricité et de placards sur le site « Melba », avec une subvention attendue de la CAF de 5 520 €.

La Ville de Lyon peut participer à hauteur de 40 % du montant de ces investissements. Une part d'autofinancement est laissée à la charge de l'Association, complétée par une participation financière de la CAF.

Il vous est donc proposé d'approuver en faveur de l'Association « Crèche Saint Bernard », deux subventions exceptionnelles d'investissement d'un montant total de 7 540 € maximum, qui se décline comme suit :

- 1 740 € maximum pour les travaux du site « Boulevard » ;
- 5 800 € maximum pour les travaux du site « Melba ».

Les conditions et modalités de versement de ces subventions sont formalisées par les conventions jointes au rapport.

Vu la délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 ;

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> arrondissements ;

Où l'avis de la commission Education, Petite Enfance, Université ;

### **DELIBERE**

1- Deux subventions exceptionnelles d'équipement sont allouées à l'Association « Crèche Saint-Bernard » et réparties comme suit :

- 1 740 € maximum pour la création d'un espace réfectoire du site « Boulevard » 171 boulevard de la Croix-Rousse à Lyon 4<sup>e</sup> ;
- 5 800 € maximum pour l'aménagement d'un espace de psychomotricité et l'acquisition de placards sur le site « Melba » 61 rue Chazière à Lyon 4<sup>e</sup>.

2- Les conventions susvisées, établies entre la Ville de Lyon et l'Association «Saint-Bernard» sont approuvées.

3- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

4- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme ENGESTION, opération ENGEQUIP et seront imputées sur les articles 20422, fonction 64, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :

- année 2015 : 4 000 € ;
- année 2016 : 3 540 €.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

**B. REYNAUD**